

Conseil Municipal

Du Lundi 26 Juin 2017 à 20 h 30

Etaient présents : MM LOUPIAS Jean-Michel.. FLEURY Hervé. Mme MECHE Josette Mr MARIN Etienne. Mmes ROLLAND Raymonde. DANVY Françoise. Mr NAVION Michel. Mme GABRIELE Jacqueline. Mr BURDIN Maurice. Mme DESCAMPS Coline. Mrs MARIN Christophe. SAUVESTRE Michel. PORCHER David.

Excusée : Mme MOUTOUSSAMY Danièle

Secrétaire élue : Mme DESCAMPS Coline

Le Conseil Municipal approuve l'élaboration et la mise en œuvre d'un contrat de ruralité sur le territoire de la Communauté de Communes « Cœur de Brenne ».

Le Conseil Municipal accepte la proposition d'honoraires d'un montant de 2 175,00 € HT établie par la Sarl d'architecture ARC'a3 Sud Touraine pour la transformation de l'ancien logement situé au 30 place du champ de foire, en locaux pour Familles Rurales.

Le Conseil Municipal accepte les offres de la Caisse d'Epargne pour la réalisation d'un prêt de 30 000 € au taux de 0,55 % sur 5 ans pour financer l'achat d'une épareuse et un prêt de 77 000 € Au taux de 1,32 % sur 15 ans pour financer l'achat de la maison appartenant aux Consort Bonnamy.

Le Conseil Municipal prend connaissance de la proposition du Crédit Agricole concernant le refinancement du prêt de 200 000 € contracté en 2012 au taux de 4,35 % pour la construction de l'Hôtel Epicerie.

A l'unanimité le Conseil Municipal reporte sa décision et charge le Maire d'étudier toute autre proposition financière.

Le point n° 5 de l'ordre du jour portant sur la résiliation du bail commercial de Hôtel est retiré suite à la réception d'un courrier en date du 26 juin 2017 adressée par Madame Thérèse Berteloot précisant qu'elle souhaite poursuivre son activité contrairement à ce qu'elle affirmait dans son précédent courrier.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, renouvèle son adhésion auprès de Initiative Brenne pour un coût de 50 € au titre de l'année 2017.

Le Conseil Municipal approuve les modifications de crédits à intervenir en section de fonctionnement sur le budget principal 2017.

Le Conseil Municipal :

- prend connaissance du préavis de départ notifié le 14 juin 2017 par Mr et Mme Moutoussamy pour le logement situé au 14 place du champ de foire
 - Autorise le Maire à lancer les démarches nécessaires pour la remise en location dudit logement
-

Le Conseil municipal vote une subvention exceptionnelle de 500 € à l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Martizay pour l'organisation du pot de départ de deux sapeurs pompiers volontaires.

Le Conseil Municipal réfléchit aux solutions pour remédier au problème récurrent de dépôt de déchets envahissants et de cartons dans les containers à poubelles situés sur les différentes plateformes de la commune.
